



PARCOURS DE DECOUVERTE DES METIERS DE L'ARTISANAT ET FORMATION EN LIGNE

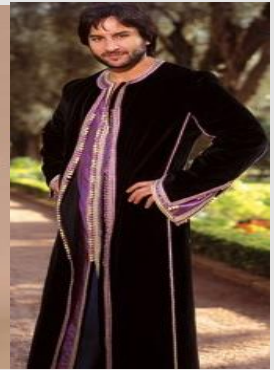
COUTURE TRADITIONNELLE

Questions fréquemment posées

LES DOCUMENTS SUPPORTS DU PROGRAMME MULTIMEDIA DES METIERS MIS EN LIGNE A
L'ADRESSE (VERSION FRNCAISE) :

Consultables sur l'url suivant : <http://www.dfp.gov.ma/artisanat>





Questions fréquemment posées

Où et comment?

L'artisan en couture traditionnelle exerce en atelier, seul ou avec des employés, dans le cadre d'une coopérative au sein d'un complexe artisanal ; ou gère sa propre boutique, avec la double compétence de commerçant et d'artisan. Ce métier connaît son pic d'activité pendant les fêtes religieuses, les mariages et l'hiver. C'est un travail polyvalent qui exige des connaissances en matières premières (tissus, fils, motif etc..) et leur qualité. L'artisan doit s'adapter aux nouveaux textiles et savoir dessiner un patron et être précis dans la coupe pour réaliser des vêtements traditionnels et des accessoires accompagnants certains vêtements tels que la ceinture.

Comment intégrer le marché du travail ?

La profession recherche du personnel qualifié. Avec quelques années d'expérience, l'artisan peut être salarié dans une petite entreprise ou il peut travailler en tant qu'indépendant après avoir acquis des connaissances en gestion et en comptabilité.